

BONNÉTABLE

.COM

P6 Assainissement phase 2

P10 Comice agricole

P20 Le nouveau CM Jeunes



Le sommaire

- | | | |
|--|--|--|
| <p>03 Éditorial
Le mot du Maire</p> <p>04 CCAS
Économies d'énergie : des conseils utiles pour tous</p> <p>05 Aménagement de la ville
Point sur les travaux du parc</p> <p>06 Assainissement
Point sur la 2e phase des travaux</p> <p>07 Vie Locale
Nouveau véhicule électrique et illuminations</p> <p>08 Environnement
Mouv&Go</p> <p>09 Environnement
Rappel sur les poubelles</p> | <p>10 Vie Locale
Le comice agricole relancé</p> <p>11 Communication
Un nouveau site Internet</p> <p>12 Finances
Comptes 2022</p> <p>13 Finances
Budget 2023</p> <p>14 Aménagement de la ville
Les travaux et aménagements</p> <p>15 Vie Locale
Le défilé de mode des commerçants</p> <p>16 Vie scolaire
Inauguration du nom de la cantine scolaire</p> <p>17 Ecole maternelle
Quoi de neuf à l'école maternelle publique ?</p> | <p>18 Ecole primaire et élémentaire
Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?</p> <p>19 Ecoles
Quoi de neuf au Sacré-Coeur ?</p> <p>20 CMJ
Élections du nouveau CMJ</p> <p>21 CMJ
Solidaire et Vie associative</p> <p>22 Vie Locale
Automnales de peinture, la 10e édition</p> <p>23 En bref
Cheveux argentés / Les nouvelles enseignes</p> <p>24 État Civil
Naissances et mariages</p> |
|--|--|--|

Adresses mail de vos contacts à la mairie

COMMISSION FINANCES ET ÉCONOMIE

- Frédéric BARRÉ : f.barre@bonnetable.fr

COMMISSION VIE LOCALE

- Nathalie COURTAN : n.courtan@bonnetable.fr
- Catherine CHARTRAIN : c.chartrain@bonnetable.fr

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- Alain BLOT : a.blot@bonnetable.fr
- Alain GODET : a.godet@bonnetable.fr

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Jean-Louis TORTEVOIS : jl.tortevois@bonnetable.fr
- Lisiane GUILLARD : l.guillard@bonnetable.fr

COMMISSION CITOYENNETÉ, PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, COMMUNICATION

- Amélie LECAS : a.lecas@bonnetable.fr
- Thierry LEMONNIER : t.lemonnier@bonnetable.fr

Crédits photos : Cindy Aumont, Clarisse Bourgoin, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélia Dupont, Alain Godet, Lisiane Guillard, Manuela Gouet, Flora Landeau, Amélie Lecas, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceaux, Jean-Louis Tortevois, UCAIPIB.

Contributrices (teurs) : Frédéric Barré (directeur de la publication), Cindy Aumont, Clarisse Bourgoin, Catherine Bouttier, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélia Dupont, Sabrina Foulard, Alain Godet, Lisiane Guillard, Manuela Gouet, Flora Landeau, Amélie Lecas, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceaux, Jean-Louis Tortevois.

Création graphique et impression :

Imprimerie CRES à Bonnetable
02 43 29 31 57

Le mot du Maire

**Chères Bonnétabliennes,
chers Bonnétabliens,**

Après deux années à subir la pandémie de la Covid-19, 2022 s'annonçait comme celle de la mise en application de la feuille de route de notre mandat avec deux projets importants pour notre ville, à savoir la première phase du réaménagement du jardin public et la seconde partie des travaux d'assainissement.

Bonnétable a la chance d'être bâtie autour d'un parc de 25 hectares, véritable atout touristique et source de qualité de vie pour ses usagers. Après une consultation citoyenne inédite sur la commune, une première tranche de travaux a

été définie et réalisée au cours du premier semestre 2022. Une seconde tranche de travaux est prévue et sera consacrée à l'aménagement ludique mais il fallait au préalable renforcer les bases de ce parc, par la réhabilitation du sentier principal de promenade, la sécurisation de la traversée de la rue de la prairie et la plantation en grand nombre d'arbres et haies pour redonner consistance, volume et perspective à ce jardin.

Tout aussi important pour le développement de notre ville sont les travaux de mises aux normes de notre système d'assainissement. En effet, un arrêté préfectoral suspend tout développement urbain (blocage

du lotissement de la Cannetière entre autres) tant que notre système d'assainissement ne respectera pas les normes européennes sur les rejets des eaux dans le milieu naturel une fois traitées. Dès le mois de juillet, les premières pelleteuses se sont attaquées à la rue Twistringén avec comme objectif de finir ce secteur pour la rentrée scolaire. Les travaux se sont ainsi échelonnés jusqu'à la fin de l'année respectant le programme défini par le schéma directeur d'assainissement et incluant aussi des aménagements pour réduire les risques d'inondations conformément aux prescriptions de l'étude menée après les inondations de 2018.

Mais l'espoir d'un retour à la normale en cette année 2022 a vite été balayé par la guerre en Ukraine. Très vite les conséquences de celles-ci se sont fait ressentir pour chacun d'entre nous et pour la collectivité. Nous avons tous été confrontés à la hausse des prix pour nos besoins les plus essentiels, avec comme symbole le coût des énergies qui atteint des niveaux jamais vus ni imaginables. Avec des tarifs multipliés par 3 pour le gaz et sans doute dans les mêmes proportions pour l'électricité, le budget 2023 sera très fortement impacté et nous appelle à la prudence. La crise liée à la pandémie de la covid-19 nous a profondément affectés, celle liée à cette guerre s'annonce avec encore plus d'impacts dans notre quotidien, précarisant de plus en plus de personnes.

Je vous souhaite néanmoins une très belle année 2023 que je souhaite porteuse d'espoir pour chacun d'entre nous.

Frédéric Barré
Maire de BONNETABLE



Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Comment réduire sa consommation d'énergie ?

Depuis plusieurs mois, nous sommes tous confrontés à la hausse des prix de l'énergie. Quels gestes nous permettraient de réduire notre consommation ?



Sur ce sujet, Sarthe Nature Environnement est intervenue dans le cadre du partenariat entre le CCAS et 7BelleFamille. Tout d'abord, lors d'une réunion d'information ouverte à tous, le mardi 29 novembre 2022, à la salle Mélusine. Puis, lors d'un atelier pratique qui a été proposé aux habitants de la résidence Bellevue et de la Maison Partagée, le 12 décembre 2022. Afin de compléter son intervention, Sarthe Nature Environnement a mis à disposition une exposition « chaque fois ça compte : les gestes simples » sous la forme de 12 panneaux donnant des conseils allant de la régulation du chauffage aux appareils électroménagers, en passant par les économies d'eau. Celle-ci a été exposée en mairie du 29 novembre au 12 décembre 2022.



Ces interventions ont été l'occasion pour les participants d'aborder et d'échanger sur les économies d'énergie dans l'habitat. L'animatrice leur a fait découvrir les postes d'énergie d'une maison et leur a transmis des gestes simples à mettre en place pour maîtriser leur consommation.

Le chauffage mais aussi l'électroménager-multimédia sont les postes les plus consommateurs. D'où l'importance d'utiliser des équipements de régulation tel qu'un thermostat d'ambiance et/ou des robinets thermostatiques. Pour la température dans le logement, il a été rappelé qu'une baisse d'1°C dans le logement apportait une économie de 7% de la



consommation. L'occupation des pièces pouvant aussi être prise en compte, pour la salle de bains : 22° quand elle est utilisée et 17° quand elle est inoccupée par exemple. Toutefois, il est important de prendre en compte le ressenti de chacun et son type d'habitat. Il est donc conseillé de procéder par palier de baisse d'1/2°C. Concernant le poste multimédia, il a été mis en avant que les appareils en veille continuent de consommer et qu'une charge de téléphone non débranchée s'abime aussi plus vite.

Bien d'autres astuces ont été abordées telles que fermer ses volets et ses rideaux quand la nuit tombe car ils servent aussi d'isolation, l'utilisation d'un essorage fort pour la machine à laver qui permet de réduire le temps du sèche-linge, le recours aux prises programmables pour que les appareils s'éteignent seuls, le nettoyage de la grille arrière du réfrigérateur pour favoriser l'évacuation de l'air chaud ou encore l'installation de panneaux réfléchissants entre le mur et le radiateur hydraulique. Saviez-vous qu'une fuite de la chasse d'eau des toilettes représente 54 m³ par an soit l'équivalent de 270 baignoires ? La chasse aux fuites d'eau est aussi un geste d'économie d'énergie. Les gestes quotidiens sont nombreux pour réduire notre consommation mais comme le mettait en avant un des panneaux de l'exposition : « l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ».

Visite guidée du parc

Après un bel été passé à arpenter les nouvelles allées du parc, nous avons recueilli quelques-unes de vos impressions :

La parole est aux citoyens :



« Nous sommes arrivés récemment à Bonnetable... C'est très agréable de prolonger nos promenades au-delà vers les étangs sur des allées stables en contemplant le paysage arboré. »

« Je prends du plaisir à m'y promener très souvent. »

« Le parc serait plus agréable si les personnes tenaient leurs chiens en laisse et ramassaient leurs déjections. »

« Je profiterais plus du parc si les herbes étaient fauchées du côté des étangs et du gros chêne, et notamment le long des allées piétonnes »

À la suite de vos remontées, et dans l'attente des aménagements à venir, nous vous proposons une petite visite guidée afin de (re)découvrir les trois nouveaux lieux aménagés au cours de ces deux dernières années.

Espace Pédagogique



Il est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que le jardin en hauteur, à vocation de jardin collectif, solidaire et pédagogique. Depuis 2021, et grâce à des ornithologues bénévoles et la classe ULIS de l'école publique Catherine Paysan, des nichoirs ont été installés. Par une belle journée de juin 2022,

RAPPEL :

Inauguration du verger Catherine Paysan le 15 avril 2023

ALERTE :

Pour que tout le monde puisse profiter pleinement des joies de la nature, nous vous invitons à tenir nos amis les bêtes en laisse, de ne pas laisser leurs déjections sur place et de ne pas oublier de ramasser les déchets que vous pourriez malencontreusement laisser tomber.

Le Parc étant une zone de rencontre (piéton/cycliste), n'hésitez pas à partager les allées en tout bon citoyen.



1 - Jardin pédagogique 2 - L'éco-pâturage 3 - Le Verger Catherine Paysan

c'est la classe de moyenne et grande section de Mme Farcy (école Publique Charles Perrault) - qui conduit depuis 2018 des projets pédagogiques autour du jardinage naturel - qui est venue agrémenter cet espace en plantant des plantes aromatiques, médicinales et fleurs comestibles dans les bacs surélevés adaptés aux PMR.

Un grand merci aux enfants qui ont participé activement et avec enthousiasme à ces plantations, ainsi qu'à la Société Fane de Légumes pour le don de matériel et de plants, ainsi qu'à l'animation bénévole de cette journée.

Eco-pâturage

Depuis 2014, la commune s'est engagée dans une gestion durable et responsable de ses espaces verts. Afin de répondre à ces exigences et de faciliter l'entretien d'une partie du parc, 6 moutons d'Ouessant ont pris possession de leurs quartiers depuis



mars 2021. Il est possible d'y aller les voir tout en respectant leur tranquillité. Leur enclos de plus d'1 hectare se situe près du grand Chêne.

Le Verger Catherine Paysan

Le 22 avril 2020, Mme Annie Hausen, née Roulette, et plus connue sous son nom de plume de Catherine Paysan, nous quittait. Attachée à ses racines bonnetabliennes, et plus particulièrement à son cher village d'Aulaines, Mme Paysan a légué une partie de sa fortune à notre commune, à condition que la somme soit utilisée pour la plantation d'arbres dans le parc du château. Afin d'honorer sa mémoire, il est apparu tout naturel au Conseil municipal de donner son nom au verger. L'inauguration de celui-ci aura lieu le 15 avril prochain. Situé à droite en aval des étangs, il est composé de poiriers, pommiers, cerisiers, mirabelliers, noyers, châtaigniers, cognassiers et cormiers. Plantation trop tardive, sécheresse estivale, malheureusement l'ensemble des fruitiers n'a pas survécu. Les arbres étant garantis, le remplacement en cours est pris totalement en charge par le paysagiste.

Point sur la 2^e phase des travaux

Les travaux d'assainissement de la commune se poursuivent selon le calendrier prévu et évoqué dans notre précédent bulletin.

Ils ont débuté au début du mois de juillet 2022, pour ce qui concerne la rue Twistringén, et se sont poursuivis pendant les vacances scolaires estivales rue Horncastle.

Les délais ayant été respectés par les entreprises HRC et SOGEA, la fin du chantier a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre, alors que HRC commençait le revêtement de la chaussée.



Un dispositif impressionnant par sa taille

L'entreprise SOGEA a donc poursuivi avec la prairie des Noës en partant de l'avenue du 10 Août pour rejoindre la ruelle des Échénaïs.

Ce chantier, qui se situe sur un terrain très humide, n'a pas pris de retard notamment grâce à l'absence de précipitations pluvieuses.



Un chantier qui n'a pas pris de retard



Les maîtres d'oeuvre sur le terrain

Simultanément à celui-ci, l'entreprise DLE travaillait dans l'avenue du 10 Août. Les professionnels ont commencé par la création d'un grand fossé se situant entre les entreprises Danish Crown et Ruel. Malheureusement, dans l'avenue, un effondrement du sol de chaque côté des tranchées a allongé la durée du chantier.

Cette difficulté a entraîné l'utilisation d'un surplus de matériaux et a également allongé le temps de travail initialement alloué. La conséquence directe est un coût financier supplémentaire inévitable.

Après l'avenue du 10 Août, l'entreprise a continué vers la rue Saint-André-de-Gelly qui devait être terminée fin décembre, mais dont la réception se trouve reportée à la mi-janvier.

C'est une phase de chantier un peu compliquée, d'une part à cause de l'excès d'eau que l'on trouve sur cette portion et d'autre part car c'est une zone avec des canalisations amiantées. L'entreprise a profité de l'ouverture de la chaussée pour changer la conduite d'eau potable.

Le 21 novembre, l'entreprise SOGEA a repris les travaux rue du 11 Novembre 1918 avec un objectif initial de fin de chantier pour décembre 2022 également, mais qui est finalement reporté à la mi-janvier.



La présence d'eau n'a pas facilité les choses

Au niveau du budget, le coût total des travaux s'élève à **2.514.523,43 € HT**.

Les aides financières qui sont allouées à la municipalité sont les suivantes :

- Agence de l'eau : **849.028,80 €**
- Conseil départemental : **318.386 €**
- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local, en fait l'État) **489.802,36 €**

Soit un total de **1.657.217,16 €** et un reste à charge de **857.306,27 €**.

Nouveau Véhicule



Un magnifique minibus flambant neuf

Un nouveau véhicule vient de rejoindre notre commune. C'est un minibus de 9 places qui sera mis à disposition des associations. Il vient en remplacement de notre ancien monospace gris et vieillissant acquis en 2005. Après 16 années, dont 14 passées au sein de la commune et 270 000 km au compteur, à transporter un grand nombre d'adhérents des associations, il va prendre une retraite bien méritée. Le nouveau véhicule est un Nissan Primastar dont il faudra prendre grand soin. Le règlement intérieur en cours d'élaboration fera en sorte que toutes les précautions attendues par les emprunteurs soient respectées.

Illuminations de Noël

En cette période compliquée au plan énergétique, la municipalité de Bonnetable a pris la décision de réduire de deux semaines la durée des illuminations de fin d'année (branchement une semaine plus tard et coupure une semaine plus tôt que d'habitude) mais vous avez néanmoins eu tout décembre pour pouvoir en profiter. Ces décorations sont

uniquement constituées par des éclairages à LED et de ce fait, certaines de celles que vous aviez l'habitude de voir n'ont pas été mises en place cette année afin de réduire les consommations d'énergie.



Il faut attendre la nuit pour que la magie opère



Et voilà !

La boîte à lettres du Père-Noël



Inauguration de la boîte à lettre du Père-Noël

Cette année, c'est une équipe très motivée du CMJ (Conseil Municipal "Jeunes") qui s'est organisée pour l'arrivée du Père-Noël. Sous un air de "Vive le vent" chanté par les enfants, petits et grands, tous ont observé l'arrivée du Père-Noël sur sa calèche scintillante.

Et, après le compte à rebours de l'ensemble des participants, la place de la Sirène s'est enfin illuminée. Notre maire du CMJ, Chloé Tigé, par son geste symbolique du "couper de ruban", a officiellement inauguré la mise en service de la boîte aux lettres du Père Noël (les lettres étaient à poster avant le 17 décembre, sans oublier l'adresse sur le courrier !).

Malgré un temps incertain, le public a répondu présent pour cette 4^{ème} édition.

L'auto-partage



Arrive à Bonnétable fin février

C'EST QUOI EXACTEMENT ?

C'est un service de mobilité communal, porté par le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, proposant des véhicules électriques en autopartage disponibles tous les jours de 03h30 à 00h30. Accessibles depuis des stations aménagées dans 15 communes sarthoises, les voitures Mouv'nGo sont mises à disposition pour une utilisation quotidienne et à tarif avantageux.

Très agréables à conduire, les voitures électriques disposent d'une autonomie réelle d'au plus 300 km tout à fait adaptée à vos déplacements du quotidien !



JE M'INSCRIS

Rendez-vous sur la plateforme en ligne : moungo.clem.mobi

Ou rendez-vous dans l'une des mairies des communes disposant d'une station d'autopartage

Permis de conduire, pièce d'identité et RIB nécessaires à l'inscription (au format numérique !)

Nous contacter
Service clients : 01 86 86 85 85
De 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi

3 CRÉNEAUX // 3 TARIFS POSSIBLES

Le service d'autopartage de Mouv'nGo est ouvert tous les jours de 03h30 à 00h30.
La tarification du service d'autopartage de Mouv'nGo s'appuie sur les 3 créneaux horaires de réservation suivants :

La facturation du service Mouv'nGo (cf. tarifs ci-dessous) comprend à la fois le coût d'utilisation des véhicules électriques et les frais de réservation/gestion

<p>⌚</p> <p>Durée de réservation de 30 min. à 6 h. inclus</p> <p>9€</p>	<p>⌚</p> <p>Durée de réservation de 6 h. et 30 min. à 12 h. inclus</p> <p>14€</p>	<p>⌚</p> <p>Durée de réservation de 12 h. et 30 min. à 21 h. inclus</p> <p>19€</p>
--	--	---

Ma réservation débute à 07h00 et prend fin à 11h00 : elle dure au total 4 heures, cela me coûtera **9€**

Ma réservation débute à 15h00 et prend fin à 23h00 : elle dure au total 8 heures, cela me coûtera **14€**

Ma réservation débute à 04h00 et prend fin à 21h00 : elle dure au total 17 heures, cela me coûtera **19€**

J'EMPRUNTE LE VÉHICULE QUE J'AI RÉSERVÉ

Rendez-vous à la station avec votre code de réservation reçu par SMS et mail et suivez les instructions sur l'écran à la borne

Récupérez la clé du véhicule et, avant de partir, n'oubliez pas de ranger le câble de charge dans le coffre du véhicule

Un problème au cours de votre déplacement, un interlocuteur est à votre écoute

J'EFFECTUE MA RÉSERVATION

Réservez votre véhicule via la plateforme moungo.clem.mobi à l'aide de vos identifiants de connexion

Réservez un véhicule durant quelques heures ou une journée entière du lundi au dimanche

JE RESTITUE LE VÉHICULE À LA STATION

Pensez à retourner le véhicule à la station à l'heure

Vérifiez l'état du véhicule et verrouillez-le

Branchez ensuite le véhicule à la borne à l'aide du câble de charge.

Vérifiez que la charge du véhicule est en cours

Suivez les instructions sur l'écran à la borne et finalisez votre réservation en restituant la clé du véhicule. Votre réservation est terminée

Toute information complémentaire sur le site : <https://www.moungo.com>

Poubelles : Un petit rappel s'impose !

RETOUR SUR LA SITUATION

Actuellement, 3 agents des services techniques de la commune passent une demi-journée par semaine à ramasser les poubelles qui ne sont pas conformes, en ville et en campagne, afin qu'elles puissent être collectées par notre prestataire. Il faut comprendre qu'il s'agit d'un temps qu'ils ne peuvent donc pas consacrer à faire autre chose pour la ville.



Ramassage de sacs non-conformes par nos équipes

Afin de limiter leurs interventions dans ce cadre-là, voici quelques rappels :

- les sacs doivent être seulement déposés la veille au soir de la collecte considérée
- il est impératif d'utiliser les sacs qui ont été fournis (disponibles au centre Mazagan)
- pour être conforme, un sac gris translucide ne doit contenir aucun déchet recyclable

Dans ce sac, vous pouvez déposer : des articles d'hygiène souillés (couches, lingettes, cotons...), des déchets de balayage, la litière de vos animaux, des ampoules à filament, le papier d'aluminium et papier sulfurisé, les petits emballages et papiers de bonbons, la vaisselle cassée, la porcelaine, la faïence, des miroirs en petite quantité, et enfin, les déchets de cuisine et restes de repas (si vous ne pouvez pas composter).



DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT

Portillon pour la sécurisation du lieu



Nous vous en parlions dans l'édition de l'été dernier : un portillon a été mis en place du côté du Lidl pour permettre une sortie plus sécurisée pour les enfants. Cette opération a été effectuée pour être en adéquation avec le plan PPMs (de mise en sécurité en cas d'évacuation pour force majeure).

En ce qui concerne la sécurité routière, des stationnements gênants avaient régulièrement lieu le long des places de parking, sur le côté de l'église, rue St-Sulpice. C'est pourquoi, après une période test éphémère et concluante, il a été décidé d'installer des barrières



Barrières et vasques en matériaux recyclés

agrémentées de vasques pour sécuriser et embellir le lieu. L'avantage de cette opération, c'est que tout a été réalisé en matériaux recyclés et n'a donc coûté que du temps de mise en œuvre à notre service technique.

SERVICES TECHNIQUES

En cette année 2022, l'équipe des services techniques s'est étoffée puisque Sébastien Legueux l'a rejointe en mai, tandis que Hugo Charpentier est arrivé en juin. Sébastien est spécialiste mécanicien quant à Hugo, il est affecté à l'entretien des espaces verts. Ils s'ajoutent à une équipe de 15 personnes et font partie intégrante de la vie communale. Vous pourrez les retrouver sur la commune lors de leurs différentes tâches.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leur mission.



Hugo Charpentier et Sébastien Legueux

Le Comice de Bonnétable va renaître de ses cendres

C'est avec soulagement que la municipalité de Bonnétable voit le comice agricole redémarrer. Pendant deux ans, les conditions sanitaires ont empêché la tenue de cet événement, ce qui avait attristé bon nombre des habitants de l'ancienne Maine 301.

L'année dernière, en 2022 donc, le président Gérard Lantenois avait confirmé son annonce antérieure et son souhait de quitter le poste et de le transmettre. Mais faute de remplaçant pour une préparation sereine de la manifestation qui requiert du temps, le comice n'a pas non plus eu lieu.

Depuis la rentrée de septembre, plusieurs rencontres se sont déroulées à l'initiative de la municipalité, entre les membres de l'association en place et différents partenaires pressentis. Elles ont permis la refonte du Bureau, avec une volonté forte d'intégrer des

personnes venant du monde agricole, de rajeunissement par la même occasion, mais également que des commerçants ou autres corporations deviennent acteurs.

Bien sûr, il y a encore du pain sur la planche et de nombreuses réunions figurent encore à l'agenda, ainsi que le travail en groupe au sein de petites commissions qui vont se créer prochainement. Mais le comice sera donc bel et bien de retour sur notre territoire Bonnétablien le dernier week-end du mois d'août en 2023.

Le programme prévu à ce jour est le suivant :

- le samedi soir : animation avec les différentes associations de l'ancien canton Maine 301,
- le dimanche : un défilé humoristique avec la présence d'harmonies, un carrousel composé de chevaux, un concours de races d'animaux avec, proposé en restauration du midi, un boeuf grillé à la broche.



Les membres du Bureau préparent le comice

La composition du nouveau bureau de l'association du comice est donc celle-ci :

Jacques Royer (au centre) est le nouveau président.

Franck Eveillard (à sa droite) est le 1er vice-président

David Champclou (2e en partant de la gauche) est le 2e vice-président

Thierry Charbonnier (à gauche du président) reste à son poste de secrétaire

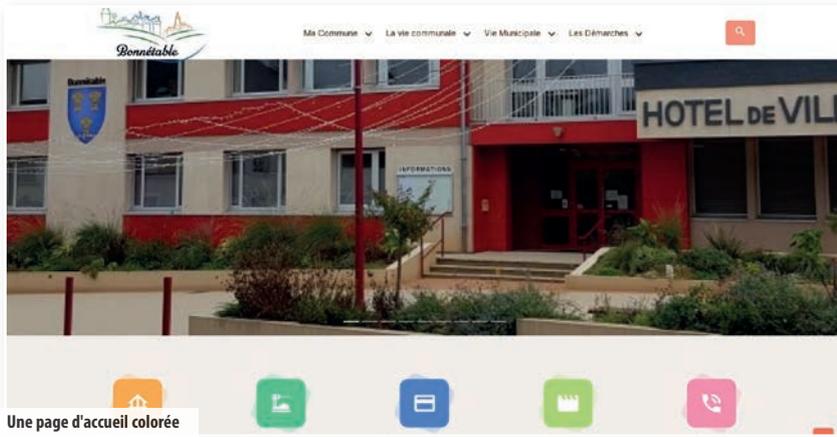
Nicolas Bulot (à la gauche de Thierry Charbonnier) reste également secrétaire-adjoint

Fabienne Jouin (tout à gauche) prend le poste de trésorière

Thierry Lebert (nouveau propriétaire du Cocci Market et tout à droite) devient le trésorier-adjoint

Nous remercions les membres sortants de l'association, et en particulier Gérard Lantenois, pour leur implication dans cette association et nous souhaitons une belle aventure aux nouveaux arrivants.

Internet : Bonnétable se dote d'un nouveau site



Tout le monde, ou presque, connaît l'adresse "Bonnetable.fr". Et chacun peut en tout cas y avoir accès à travers les multiples moteurs de recherche. Avec elle, la ville de Bonnétable a utilisé le même site Internet depuis environ 5 ans. Mais l'obsolescence en matière numérique, et par-dessus tout la législation concernant la protection en matière de données personnelles, nous ont rattrapés. Ces deux facteurs nous ont donc contraints à faire peau neuve et c'est pourquoi, depuis la mi-novembre, vous découvrez une nouvelle interface.

Une autre raison nous a conduits à opérer ce changement. Auparavant, le site Internet de la commune était administré par le biais d'une association nommée ICP, plus volontiers dédiée aux collectivités et moyennant une adhésion annuelle très peu chère. Mais, comme souvent en pareil cas, cet organisme - qui nous avait été conseillé par l'association des Maires de la Sarthe - a fini par disparaître. Aujourd'hui, c'est la société commerciale e-Collectivités qui reprend l'activité. Également orientée vers les communes et les intercommunalités, elle se présente comme un syndicat informatique et nous a mis en place ce nouveau site qui en même temps n'en est pas tout à fait un !

On ne peut pas nier que la page d'accueil, arborant notre logo, est nouvelle. Ni que la disposition des rubriques est différente ou même que des couleurs "pastel" font leur apparition. Mais pour le reste, nous tenions à ce qu'il y ait le moins de changement possible, afin

que chacun puisse retrouver facilement les informations qu'il recherche et qu'il avait l'habitude de consulter. Tout en haut figurent les rubriques qu'on attend d'une mairie, avec notamment "la vie communale", tournée vers les habitants, les jeunes, les adhérents ainsi que les artisans-commerçants. À côté, "la vie municipale" dont la seconde obligation qui nous incombe et nous a contraints à changer de site : l'inscription de l'ensemble des arrêtés produits par la mairie.

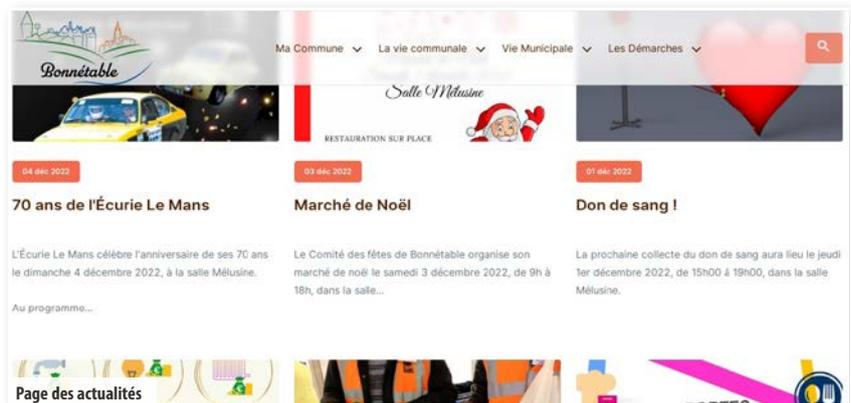
Plus bas, 5 pastilles de couleur avec des accès rapides à des sujets importants comme les menus scolaires, comment payer la cantine, ou encore les numéros utiles. Vient ensuite un "Focus" concernant des opérations gouvernementales (concernant par exemple la restitution d'armes anciennes) ou préfectorales (notamment les arrêtés à propos de la sécheresse de l'été dernier). Vous retrouverez ensuite le "Dossier du mois", à caractère plus local ou intercommunal concernant des instructions ou informations incontournables telles que la gestion

du tri sélectif des ordures ménagères ou l'interdiction de brûler ses déchets. Juste au-dessous se trouve "L'agenda" du moment, avec les 3 manifestations à venir : la date du prochain conseil municipal, les séances de cinéma prochainement programmées salle Mélusine, les chroniques locales proposées par l'association culturelle...

Tout ce qui a trait à la personne se trouve dans l'onglet du haut intitulé "La vie communale", que ce soit le Centre Communal d'Action Sociale pour l'entraide, les écoles et les jeunes, ou bien encore la vie active, associative, pratique ou économique. Dans le 3e onglet de la "Vie municipale" se trouvent toutes les informations concernant la réglementation, les décisions prises par le maire ou son conseil municipal, mais aussi tous les bulletins réunis sous forme PDF, à consulter ou à télécharger, ainsi que l'organigramme des services techniques. Dans un dernier volet, "Les démarches" vous donneront accès à toutes les indications nécessaires pour entreprendre !

On le voit, rien de révolutionnaire pour ce nouveau site. Mais un rafraîchissement utile et nécessaire, de nouvelles fonctionnalités telles que poster des commentaires ou bien les statistiques de fréquentation qui nous permettront de mesurer les corrections ou les nouvelles informations à apporter. Alors, bonne navigation et surtout, sans modération !

L'adresse du site est on ne peut plus simple : <https://bonnetable.fr> ou bien tapez **Bonnétable** sur Google et vous trouverez forcément !



Budget 2022

Retour sur les investissements

Cette année 2022 a vu une grande partie de son budget consacré à deux chantiers d'envergure et essentiels pour l'avenir de notre commune.

Au cours du premier semestre, le jardin public a été le théâtre d'une première phase de travaux articulée autour de la sécurisation de la traversée de la rue de la Prairie, l'enfouissement d'une ligne électrique, la restauration de l'ensemble des allées principales de promenade et la plantation en masse d'arbres et de haies pour redonner à tous la possibilité et l'envie de venir errer dans ce parc situé au cœur de notre ville. Un verger a été créé en mémoire de Catherine Paysan qui a légué plus de 150 000 € à la commune pour financer le reboisement du parc. Au total, 574 000 € ont donc été consacrés à l'ensemble des travaux nécessaires à ce réaménagement qui s'est défini après une consultation des usagers. La deuxième phase qui sera orientée vers l'aménagement et programmée initialement pour 2023 a été reportée face aux incertitudes financières (hausse des prix de l'énergie, baisse des dotations...) mais pas annulée car notre parc est essentiel pour notre cadre de vie et l'attractivité de notre ville.

Dès le mois de juillet débutait la deuxième phase de réhabilitation de notre réseau d'assainissement. Après le sud de Bonnetable en 2018, les travaux se sont concentrés sur le nord avec la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sur des secteurs clés, définis par le schéma directeur d'assainissement. Près de 3 millions d'euros ont été investis dans cette phase 2, dont 1 100 000 € fléchés sur le budget général. En effet, si les travaux liés aux eaux usées sont financés par le budget assainissement dédié à cela, tous les travaux sur les eaux pluviales doivent être affectés au budget général de la commune. Cela a bien sûr un impact non-négligeable sur celui-ci. Le Conseil municipal a décidé de ne pas souscrire d'emprunt (hors avance des subventions - en attente de leurs versements - et TVA - récupérée lors de l'année N+1) pour financer ces investissements plus importants que prévu, notamment à cause de la flambée des prix des matériaux. Cela aura forcément une incidence sur le budget 2023, avec notamment une capacité d'autofinancement amoindrie.

Ce budget 2023 devra prendre en compte également les nouveaux contrats de fourniture d'énergie (électricité et gaz) qui arrivaient à terme au 31 décembre 2022. Avec la crise mondiale, les cours se sont envolés, multipliant par trois le budget d'approvisionnement en gaz et sans doute dans les mêmes proportions pour l'électricité (les marchés n'étant pas conclus à la rédaction de cet article). Pour contrer ces envolées des tarifs, la chasse au gaspillage continue et des mesures d'économies sont mises en place (baisse de la température moyenne dans certains bâtiments communaux, réduction des temps de chauffe et d'éclairage...). Un audit énergétique sur chaque bâtiment communal a été commandé afin de définir les actions à mener pour rendre moins énergivores nos infrastructures et améliorer leur confort d'utilisation. Le budget 2023 sera donc basé sur la prudence, ce qui entraînera le report de certains projets.



Des comptes 2022 maîtrisés

Des perspectives 2023

Sur la lancée de 2022



En 2023, chaque euro comptera

Les efforts financiers de l'année 2022 ne se sont pas concentrés que sur ces deux principaux chantiers, mais également, comme les années précédentes, en direction des écoles, des associations...

Ainsi, 100 000 € ont été investis dans les établissements scolaires, notamment pour l'achat de matériels informatiques (chaque classe a été dotée d'un vidéo projecteur interactif et d'un ordinateur), pour l'entretien des bâtiments (mises aux normes électriques, sécurisation des accès, construction d'étagères...) et l'achat de fournitures scolaires.

Le soutien aux associations reste une priorité avec, au-delà des subventions annuelles (d'un montant total de 35 000 €), l'achat d'un nouveau minibus (33 000 €) livré fin 2022 pour commencer à renouveler notre parc vieillissant et continuer à faciliter le déplacement de nos associations, porteuses d'une image positive de la commune. Les

sols des terrains de tennis extérieurs ont été refaits (24 000 €), le panneau d'affichage du gymnase (2500 €) a été également changé pour un nouveau correspondant aux besoins des associations utilisatrices. L'entretien des bâtiments et terrains associatifs se fait tout au long de l'année : changement de la chaudière de la salle de tennis de table (24 000 €), création d'un nouveau forage pour l'arrosage des stades en remplacement du précédent devenu inutilisable (15 000 €), entretien des stades ...

Le renouvellement ou l'achat de nouveaux logiciels, de matériels informatiques pour le bon fonctionnement des services municipaux ont été nécessaires (27 000 €) ; 20 000 € ont été investis pour la reprise de concession dans les cimetières afin d'assurer la disponibilité d'emplacements vacants et, comme chaque année, nous poursuivons notre programme de réhabilitation de la voirie

(90 000 €) avec la réfection des trottoirs de la rue Pasteur et celle de la route des Barres.

Enfin, dans nos projets concernant la mobilité, la commune s'est engagée dans l'auto-partage MOUV&GO. Concrètement, il s'agit de permettre à chacun (sous condition de posséder le permis de conduire) de pouvoir louer une voiture électrique pour quelques heures et pour des déplacements de quelques dizaines de kilomètres (courses, rendez-vous médicaux, administratifs ...). Un véhicule électrique (Peugeot 208) a donc été acquis (28 000 €) et une station d'accueil (19 000 €) installée sur le parking du jardin public. Cette station servira à la recharge du véhicule ainsi qu'au processus de récupération de la voiture. Elle permettra aussi à un deuxième véhicule électrique (hors véhicule MOUV&GO) de recharger sa batterie en libre-service.

Les réalisations et aménagements



La rue Pasteur avant les travaux

Les travaux réalisés

Comme à chaque occasion qui se présente, voici l'illustration de quelques divers travaux exécutés avec le concours des agents de la commune.

- Rue Pasteur : 225 mètres de bordures ont été remplacés en même temps que la réfection des trottoirs

- Place Saint-Étienne : la chaussée a été réparée
- Avenue du 8 Mai : tant la chaussée qu'un trottoir ont été refaits
- Avenue du 11 Novembre : il a été procédé à de l'entretien avec réfection de la chaussée
- Genay, route des Barres : la chaussée a également été refaite

Ces travaux ont été réalisés depuis la fin du mois de septembre et pour un montant total de 71.935,08 euros hors taxes. Il s'agissait, pour la commune, d'entretenir les voiries avant qu'elles ne se dégradent davantage.

La sécurisation des piétons

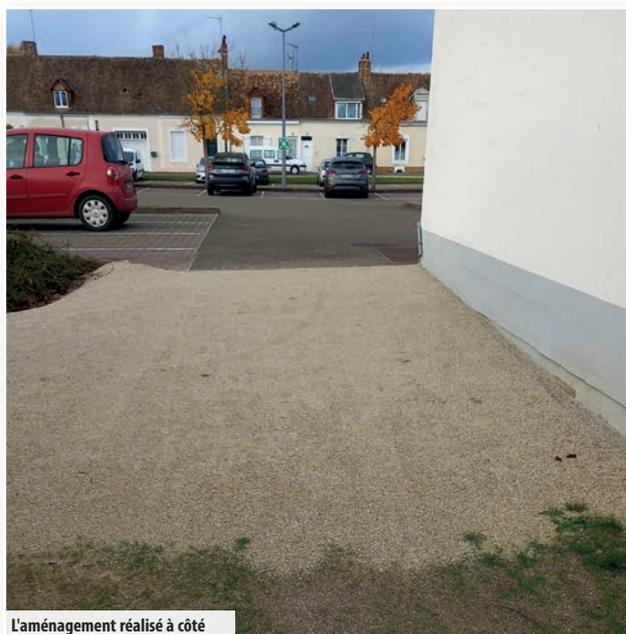
Entre le magasin Lidl et l'école maternelle Charles-Perrault, un aménagement et une signalétique ont été mis en place par les services techniques. La démarche consistait à favoriser la sécurité des piétons et, surtout, d'éviter l'accès entre le magasin Lidl et la Poste où la fréquence de passage des véhicules était trop importante pour que les piétons puissent y passer avec sûreté.



La rue Pasteur une fois refaite



Le passage dont il est question



L'aménagement réalisé à côté

Le défilé de mode des commerçants

Tout le monde sait désormais que Thierry Lebert a repris l'activité du Cocci Market au printemps dernier. On sait moins qu'il a été élu dans une autre commune de la Sarthe et qu'il gérait une épicerie dans une autre ville, avant d'arriver à Bonnétable. Et ce que l'on sait moins encore, c'est que notre nouveau venu a déjà intégré l'Union des Commerçants (UCAPIB) et qu'il a été élu récemment trésorier-adjoint de l'équipe qui relance le comice agricole de Bonnétable. Un personnage dynamique et attachant qui fourmille d'idées, parmi lesquelles le fameux défilé de mode qui a eu lieu en octobre dernier.

« L'idée m'est venue de l'époque où j'étais commerçant au Grand-Lucé, ville dans laquelle leur association avait mis ça en place. Et c'est pour rendre hommage à une amie disparue et qui tenait un magasin de vêtements que j'ai eu envie de reprendre la formule. Je sais que ça se fait un peu partout dans les communes autour de nous et je me suis dit que c'était bien pour en faire un projet tous ensemble. J'ai donc proposé le sujet à mes collègues qui ont suivi.



La salle Mélusine en pleins préparatifs

Ce que je voulais c'était faire l'inauguration du magasin, même avec un peu de retard, en offrant un verre à l'occasion de la Foire aux vins et aussi en faisant goûter des produits de charcuterie, mais aussi en emmenant un maximum de commerçants. Bref, un moment convivial pour me faire connaître et inaugurer le magasin.

Pour l'organisation, je me suis entouré des 3 nouvelles enseignes en vêtements et chaussures. Ensuite est venue la bijoutière, l'entreprise d'électroménager pour le gros côté logistique, les 2 fleuristes, la nouvelle esthéticienne qui a repris le salon et surtout les 4 coiffeuses de Bonnétable, ainsi qu'une autre qui est coiffeuse à domicile.

Ensuite, nous nous sommes répartis les rôles avec, pour les magasins de vêtements, que chacun trouve leurs mannequins : hommes, femmes,

bébés, des animaux avec le salon de toilettage dont quelques chiens. Et pour couronner l'ensemble, une robe de mariée, comme c'est la tradition dans tout défilé de mode pour le clôturer, et donc une couturière pour la fabriquer !



Vous aurez reconnu les présentateurs

Ensuite, nous avons fait le choix de 2 séances, en référence d'une part à ce qui s'était fait dans le passé et au regard de ce que fait l'association du théâtre d'autre part. De cette manière on touche davantage de public et c'est exactement ce qu'il s'est passé. Effectivement, parmi mes clients se trouvaient ceux qui préfèrent sortir avant qu'il fasse trop nuit. Donc pour eux ça collait parfaitement. Et puis les personnes que j'ai invitées le soir et qui ne voulaient pas manquer l'opération. Au final, beaucoup de monde au premier défilé et un peu moins au second. Mais à peu près 500 personnes globalement.

Pour moi c'est un véritable succès et j'en retiens le fait que dans l'ensemble les gens étaient contents, notamment par le fait qu'on remette la manifestation au goût du jour ou bien le fait que nous soyons pas mal de nouvelles enseignes,



La bande des filles

pas mal de nouveaux repreneurs aussi sur Bonnétable et le fait que nous soyons tous ensemble : je pense qu'en termes d'image, c'est positif !



Et celle des garçons

Je remercie l'association des commerçants (UCAPIB) qui m'a permis d'avoir la salle parce que ça a dilué les frais. Si ça avait déjà été fait, il fallait dépoussiérer la chose et relancer et je pense qu'on le fera l'année prochaine a priori, mais la formule sera différente. Ici, j'étais tout seul à financer et c'était normal, mais on fera justement avec l'association qui va reprendre l'affaire. Mais comme je suis rentré dans le Bureau, j'aurai l'occasion de surveiller le bébé. »



Pendant le défilé

« Et puis j'ai d'autres projets comme de refaire la foire aux vins, peut-être avec un repas, ainsi que deux ou trois autres choses dans l'année en centre-ville, on va étudier ça. Pour cette fois, c'était super réussi, avec un petit orchestre on aurait pu danser après mais nous sommes tous contents ! »

Quoi de neuf au restaurant scolaire ?



inauguration du nom du restaurant scolaire

Une nouvelle équipe dynamique

Un nouveau chef est arrivé en cuisine ! Avec des idées plein la tête et de bons produits dans les assiettes, Julien Chevereau revisite le restaurant scolaire et nos papilles sont à la fête ! Il a à cœur de travailler avec les producteurs locaux et veille à la qualité des produits qu'il transforme en cuisine. Pour le seconder dans cette tâche, Sabrina Neveu est également arrivée cette année. Elle a rejoint Anita Leparc, Roselyne Toutain et Amandine Saucray au sein de l'équipe de restauration.

Cette joyeuse escouade accueille chaque jour de nombreux élèves et les accompagne dans la découverte de nouvelles saveurs ainsi que dans l'apprentissage du tri des déchets. Julien Chevereau souhaite également voir diminuer le gaspillage alimentaire et pour ce faire, il œuvre pour créer du lien avec les familles et les élèves de l'école élémentaire publique, Place d'Armes, car ces derniers sont les premiers hôtes du restaurant scolaire. Les élèves de l'école maternelle publique sont également livrés en repas chauds chaque jour et sont accueillis chaleureusement par Anita Roger et Charline Besnard.

Vendredi 25 novembre 2022, une soirée "portes-ouvertes" a eu lieu, à l'initiative du chef cuisinier, pour faire découvrir la cantine aux parents, mais également mettre en avant les producteurs locaux avec lesquels il travaille :

- **La ferme de la Grande Mousse** à Briosne-lès-Sables (produits laitiers)
- **La ferme de Bellevue** à Bonnetable (produits laitiers)
- **La ferme de la Mandinière** à Bonnetable (œufs frais)
- **La ferme de l'Oiselière** à Courcival (volailles)
- **Les Vergers d'Aulaines** à Bonnetable (pommes, poires et jus)

- **La charcuterie Ruel** à Bonnetable (porc et viande bovine)
- **Le petit potager** du Mans (vente de légumes sarthois)

Les visiteurs étaient invités à goûter de délicieux produits et ont eu le plaisir de pouvoir échanger avec les différents producteurs dans une ambiance festive. Les adultes étaient ravis et les enfants aussi !

Un vrai partenariat avec les élèves de l'école publique

Pour inaugurer le restaurant scolaire, les élèves de l'école élémentaire Catherine Paysan ont été investis d'une mission : lui trouver un nom. Julien Chevereau a organisé un concours d'idées en collaboration avec les enseignants de l'école publique et deux classes ont vu leur idée retenue, la classe de CE2-CM1 de Mmes Girault et Pierrat et la classe de CM1-CM2 de Mme Bougard. Le restaurant est dorénavant nommé : « La p'tite fourchette gourmande ».

Les élèves étaient fiers de pouvoir dévoiler, devant la presse locale, la plaque nominative lors de cette opération.

Un autre projet commun fédère l'équipe de restauration, l'équipe enseignante et les élèves : le projet compost.

Cette année, il va être relancé et l'idée est d'y associer les élèves dès la fin du repas, en apprenant à bien trier les restes alimentaires, puis en allant déposer les déchets verts dans les bacs à compost, prévus à cet effet, à l'arrière de la cantine. La « Compos'Team » (équipe de volontaires de toutes les classes de l'école) va reprendre du service et sera chargée de cette mission chaque jour. Pour aider à la mise en place de ce beau projet, le service environnement de la communauté de communes interviendra dans les classes de l'école élémentaire Catherine Paysan début 2023 pour sensibiliser nos élèves au tri.

Les nouveaux maraîchers de l'école : on plante pour notre cantine !

Le 10 novembre 2022, les volontaires des classes de CE2-CM1 de Mmes Girault et Pierrat, CM1-CM2 de Mme Bougard ainsi que les ULIS de Mme Dodin, enseignante porteuse du projet, ont commencé les plantations d'automne dans le jardin potager derrière la cantine. Nous remercions d'ailleurs les agents communaux qui nous ont gentiment préparé le terrain pour que les élèves puissent planter. Il s'agit cette fois de préparer les desserts du début d'été ! Petits fruits rouges à volonté : fraisières et framboisières du jardin de Mme Landeau.

Julien Chevereau nous propose de cuisiner avec ce que nous aurons récolté. Vive la loi Egalim ! Quelle joie et quelle fierté pour nos élèves de pouvoir contribuer aux repas ! Ils ont d'ailleurs déjà mis de côté des graines de potiron pour les semer au printemps et faire une soupe pour Halloween prochain ! Miam !

Marie Monceaux et David Léguillon, nos animateurs, s'occupent des aromatiques pour parfumer nos plats et nos récrés ! En effet, elles seront plantées dans la cour de l'école, pour que les élèves puissent les découvrir, les sentir, les reconnaître. Nos plantations auront bientôt du bon compost pour se nourrir et de l'eau de pluie pour se désaltérer ! À ce propos, nous recherchons activement des récupérateurs d'eau pour arroser ! Dans un premier temps, la Compos'Team utilisera les fonds de pichets à la fin du repas pour ne pas gaspiller l'eau.



Dans l'exercice de la plantation

Quoi de neuf à l'école maternelle publique ?

Un nouveau maître est arrivé ! Emmanuel Hubert a rejoint l'équipe en classe de moyenne et grande section et nous lui souhaitons la bienvenue !

SPECTACLE POUR LES CLASSES DE MATERNELLES



Le spectacle pour les classes de maternelle

Au mois de septembre, les petits élèves ont eu la joie de faire une rentrée en musique. En effet, les professeurs de l'école de musique et de danse de Bonnetable nous ont offert un beau spectacle « Raconte-moi en musique » très apprécié des petits et des grands à l'espace Saugonna de Mamers. Une expérience inoubliable pour nos jeunes acteurs/conteurs/musiciens et chanteurs dans une belle salle de spectacle.

Au mois d'octobre, les élèves de grande section se sont rendus à Mamers afin d'assister à un spectacle musical « Attrape-mot si tu peux » pour leur

plus grand plaisir : « Le soir, les petits voleurs de mots se hissent sur les toits à la recherche d'un mot rigolo, d'un son épicé, d'un rythme endiablé. Ils mélangent le tout et le jettent en l'air. Et là, le hasard tricote des chansons, tisse des berceuses, dessine des mélodies, autant de recettes que de petits voleurs. La récolte peut commencer... » Inspiré de l'album jeunesse « Le petit voleur de mots » de Nathalie Minne, ce spectacle plonge les spectateurs dans une nuit de jeux et de découvertes sonores. Un univers qui servira à construire un langage pour les petits voleurs de mots.

Les élèves de moyenne section ont,

quant à eux, assisté au spectacle musical et chanté de Xavier Stubbe "On marche sur la tête". Il se pose des questions et invite son jeune public à s'interroger et réfléchir sur tout ce qui concerne son quotidien avec humour. L'auteur-compositeur parle d'un futur qui paraît déjà si proche. En 2050 j'habiterai une maison autonome, je verrai passer des cartons sous des drones, de ces progrès dont il est le premier ébahi, qui font rêver ou intriguer... Dans un monde où nous sommes tous différents, Xavier parle de l'importance de l'ami, de l'aventure. Il nargue le premier de la classe, fait rire en chantant Atchoum, n'est pas vraiment bilingue dans I speak English et a même dans sa besace une Chanson débile. Xavier Stubbe a bel et bien toujours son âme d'enfant, et quand il répond « J'sais pas », il choisit de laisser libre-court à l'imaginaire de l'enfance.

Merci à la communauté de communes Maine Saosnois qui a financé le transport en car, à l'association de parents d'élèves, l'A.P.E.B, dont une partie de la subvention 2022 a permis de payer les entrées pour les classes de l'école.

RANDONNÉE CONTÉE CLASSES DE MOYENNES ET GRANDES SECTIONS



Une belle randonnée en forêt

Le mardi 27 septembre, les enfants des classes de moyennes et grandes sections de Mme Farcy, M. Rapicault et M. Hubert, ont profité d'un après-midi au grand air aux Etangs Chauds

du Mans. Après un joyeux pique-nique dans la forêt, ils ont suivi avec entrain les indices qui les ont guidés tout au long de la balade.

Cette belle randonnée a été ponctuée par des lectures animées par les bénévoles de l'association Lire et faire lire sur le thème de « la forêt ».

Les enfants ont profité de cette promenade en pleine nature pour découvrir l'espace naturel fragile qu'est la forêt et apprendre les bons gestes pour la respecter. Ne pas laisser de trace de son passage en ramassant soigneusement ses déchets, entre autres ...



Les petits écoutent attentivement

Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées à la grande école ! Annaëlle Girault et Océane Pierrat ont rejoint l'équipe en classe de CE2-CM1 et nous leur souhaitons la bienvenue ! Flora Landeau, enseignante à l'école maternelle depuis 17 ans a pris la succession de Guylène Samson sur le poste de direction des deux sites de l'école primaire (maternelle et élémentaire) publique de Bonnétable.

ORNITHOLOGIE AU PARC DU CHÂTEAU - RENCONTRE AU REFUGE LPO DE BONNÉTABLE

Le mardi 11 octobre dernier, l'ULIS école a eu la chance de passer un après-midi d'animation avec Karine, animatrice à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de la Sarthe. Notre thème de l'année étant « grandir », nous avons bénéficié d'une animation découverte du refuge en 3 étapes permettant d'évoquer les différents milieux naturels du site :

- La mare et la rivière avec les cycles de vie de la grenouille et de la libellule ;
- La prairie avec les cycles de vie du papillon et de la coccinelle ;
- Les haies et arbres isolés avec les cycles

de vie de l'oiseau et de la chauve-souris.

Le refuge offre des endroits à la faune sauvage pour se reproduire, permet le développement de l'œuf à l'adulte et constitue un réservoir de nourriture. Nous nous sommes bien promenés avec Karine. Elle nous avait préparé des jeux de cartes retraçant le cycle de vie des différents animaux. Nous nous sommes déplacés comme certaines de ces espèces au cours de notre balade. Tous les animaux grandissent comme nous. Certains, comme la grenouille ou bien le papillon, se transforment. Nous étions également



La classe Ulis en compagnie de Karine

accompagnés de Lisiane Guillard, nouvelle élue environnement de Bonnétable et nous la remercions sincèrement.

LES RANDONNÉES CONTÉES DANS LES BOIS DE CHANGÉ

En octobre, les deux classes de CE1 de Mmes Vialle et Meuley, ainsi que les quatre classes de CM1-CM2 de Mmes Berger, Bougard et Struga et de M. Gaudré sont allées randonner dans les bois de Changé, un vaste programme que Zélie, Clémence,



Disc golf

Chloé, Anna et Louis (élèves de CM2) vous font découvrir ci-dessous :

« Quand nous sommes arrivés dans les bois de Changé, nous avons laissé nos affaires sur le parking, deux classes sont parties randonner et deux autres sont allées faire du disc golf. Vers 12h30, nous nous sommes retrouvés sur le parking pour pique-niquer. Après manger, nous avons randonné à travers la forêt pour rejoindre l'animateur USEP qui nous a donné une carte avec des lettres et des symboles, nous avons un questionnaire sur la forêt à remplir et nous avons observé des pancartes avec des hommes qui font de mauvaises actions pour la nature. Nous devons alors décrire

leurs impacts sur la forêt. Nous avons aussi fait du disc golf, sorte de frisbee, plus léger et plus aplati, très maniable et prenant parfaitement le vent. C'est un jeu très simple dont voici les règles : On a chacun un disque que l'on lance à partir d'une ligne de départ, vers un panier situé plus loin. Après notre premier lancer, on va à l'endroit où le disque a atterri puis on recommence jusqu'à ce que l'on réussisse à lancer notre disque dans le panier, en lançant le moins de fois le disque, a gagné. ». Une journée sportive bien remplie pour le plus grand plaisir de tous.

PROJET CINÉ-CONCERT

Cette année, ce sont les classes du cycle 2 qui sont à l'honneur. Un beau projet, en lien avec l'école de musique et de danse de Bonnétable, a débuté pour les deux classes de CP de Mmes Corallo et Pissot, les deux classes de CE1 de Mmes Meuley et Vialle, la classe de CE2 de Mme Fréteillère et la classe de CE2-CM1 de Mmes Girault et Pierrat. Il s'agit de la création d'un ciné-concert avec la collaboration des Barons Freacks. Actuellement, les élèves se rendent chaque semaine à l'école de musique

pour des ateliers de découverte musicale avec Sylviane, la dumiste intervenant



Intervention dumiste école musique

également dans le cadre du projet. C'est avec joie que nos petits élèves s'essaient aux différents jeux vocaux, rythmiques, corporels, musicaux qui leur sont proposés. Ce travail musical s'accompagne aussi d'un travail sur les émotions. Quand la musique s'en mêle, les émotions s'emmêlent et il est important de savoir décrypter ce qui nous anime et d'apprendre à exprimer nos ressentis. C'est aussi comme cela que l'on travaille l'empathie si précieuse à la vie en collectivité !

Quoi de neuf au Sacré-Cœur ?

UN PREMIER TRIMESTRE QUI A DÉMARRÉ EN DOUCEUR AVEC « THE TEDDY BEAR DAY »



Chaque enfant de maternelle est venu avec son ours en peluche pour cette journée spéciale.

Différents ateliers sur le thème des ours étaient proposés : gym des ours, bricolages, cache-cache ours ...

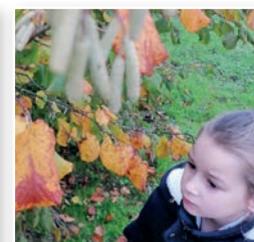
Nous avons vécu une belle journée riche de temps de langage et de tendresse...



UNE BELLE CÉLÉBRATION DE RENTRÉE SOUS LE SOLEIL AVEC LA PRÉSENCE DU PÈRE GUY



UNE CHASSE AUX TRÉSORS D'AUTOMNE



DES VISITES À LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUTES LES CLASSES.



UNE RENCONTRE AVEC LES PERSONNES ÂGÉES À LA MAISON DE RETRAITE



Le nouveau Conseil Municipal « Jeunes »

Le Conseil municipal « Jeunes » est encadré par les animateurs "Jeunesse" Marie Monceaux et David Leguillon. Ils sont accompagnés par Catherine Chartrain, adjointe aux Affaires Scolaires.

Tout d'abord, pour finaliser leur dernière année à l'école élémentaire, le C.M.J de 2021/2022 a organisé LA BOUM DES CM2. C'est avec beaucoup d'engouement que nos jeunes se sont organisés pour promouvoir leur soirée masquée et préparer cet évènement avec différents stands pour répondre aux attentes de tous : bar à bonbons, bar à boissons, jeux et piste de danse. Une cinquantaine de jeunes ont répondu présent, avec une seule idée en tête, prendre du plaisir avec leurs copains avant les vacances et c'est le cœur chargé d'émotion qu'ils ont dit adieu à leurs années à l'école primaire.



Les élèves qui ont participé à la Boum des CM2

Place au nouveau C.M.J

Les élections se sont déroulées du 25 septembre au 06 octobre 2022. Les futurs conseillers municipaux ont mis en avant leurs idées respectives sur des affiches qu'ils ont confectionnées et disposées dans les écoles. Les mardi 11 et jeudi 13 octobre les enfants des classes de CM1/CM2 de l'école primaire Catherine Paysan et de l'école privée du Sacré-Cœur ont eu la mission d'élire 14 candidats sur 18 pour représenter le nouveau C.M.J. Seuls les élèves du CM2 pouvaient être élus mais ce sont les CM1/CM2 qui ont voté.



Le moment important du bulletin dans l'urne



Un exemple de candidature

Le premier conseil municipal en mairie a eu lieu le samedi 22 octobre 2022 en présence des anciens et nouveaux membres. L'occasion pour David et Marie de dresser le bilan des actions réalisées et d'évoquer celles à venir. La remise symbolique des écharpes a eu lieu en présence de Catherine Chartrain, maire-adjointe. Après avoir eu le ressenti des enfants sur leur engagement, 6 conseillers se sont donc portés candidats pour la fonction de maire. L'heureuse élue est Chloé Tigé, en remplacement de Lisa Gypteau. Le nouveau C.M.J, élu pour 1 an, est donc composé de : Chloé Tigé, Victoire Mautin, Louise Coutelle Begaudeau, Vassili Giniès, Arwen Moitte, Lucie Rivay, Evan Thimont, Clémence Tan, Nino Sezille De Mazancourt, Clara Fefeu, Kilian Pinas Lefaux, Hugo Goupil, Sacha Broquard et Inès Bobeda.



Signature sur la liste d'émargement



Le nouveau CMJ devant la mairie



Première séance du Conseil municipal Jeunes

Durant leur mandat, les enfants vont se retrouver une à deux fois par mois pour travailler sur des actions qu'ils vont tenter de mettre en place.

Leur 1^{er} rendez-vous officiel a eu lieu le 11 Novembre, tous les enfants du C.M.J étaient présents. Ils ont participé à la messe en la petite église d'Aulaines et aux dépôts des gerbes au cimetière de Bonnetable. Ensuite, ils ont rejoint leurs camarades (venus nombreux, incités par la distribution du « passeport du civisme ») accompagnés de leurs parents ou de leur institutrice, à la stèle place du Souvenir pour un nouveau dépôt de gerbes et poursuivre par l'hymne national "La Marseillaise".

Un lâcher de pigeons était prévu à la fin de la cérémonie pour symboliser ces messagers de la Paix. Cette manifestation a dû être annulée au dernier moment (arrêté de la Préfecture), au grand désespoir des organisateurs, à cause de la grippe aviaire. Elle sera reportée à une prochaine cérémonie si possible. Le samedi 26 novembre 2022, les enfants ont participé à la campagne nationale de la Banque alimentaire et le vendredi 2 décembre 2022, à l'inauguration de la boîte du Père Noël.



Un premier dépôt de gerbe appliqué



De jeunes élus très concentrés

UNE NOUVELLE MOBILISATION SOLIDAIRE POUR LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE SUR BONNÉTABLE

Comme chaque année, les nouveaux élus du Conseil municipal "Jeunes" se sont mobilisés, le samedi 26 novembre, en collectant des denrées pour la distribution alimentaire de Bonnétable. Cette action s'est déroulée dans le cadre de la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire. Cette fois, deux endroits emblématiques du commerce ont participé à l'opération : le Super U, bien sûr, ainsi que le Cocci Market dont c'était une première.

Voici pour mémoire les chiffres des collectes annuelles :
 Collecte 2017 : 830 kg
 Collecte 2018 : 770 kg
 Collecte 2019 : 583 kg
 Collecte 2020 : 77 kg
 Collecte 2021 : 631 kg
 et collecte 2022 : 533 kg
 Malgré un léger repli, un bel encouragement pour les jeunes élus volontaires !



Les jeunes élus du CMJ ont collecté 533 kg de denrées

FORUM DES ASSOCIATIONS



On vient aussi au forum pour les plus petits

Comme les années précédentes, le Forum des associations a eu lieu à la rentrée, le samedi 3 septembre. Cette manifestation a une fois encore rencontré un franc succès. Un flot constant de visiteurs a déambulé dans la salle Mélusine durant toute la matinée. Cette rencontre permet à chaque fois de prendre contact avec un certain nombre d'associations et de les découvrir ou de les redécouvrir et ainsi s'inscrire pour l'activité de son choix.

Rendez-vous à noter d'ores et déjà pour cette nouvelle année, le samedi 2 septembre 2023 !



Les nouvelles associations côtoient les plus anciennes

MISE À L'HONNEUR DE GÉRARD NOIR

Qui ne connaît pas Gérard !

Un enfant du pays qui débuta le bénévolat en 1973, au sein de la Patriote de Bonnétable à la section cycliste dont il était membre. En 1976, il en fut nommé secrétaire-adjoint. Au début des années 1980, il devient vice-président et conserve ce poste jusqu'en 1996.

Il prend la présidence en 2010, et est redevenu vice-président par la suite. Il quitte le bureau en 2018, mais il reste bénévole jusqu'à ce jour.

Gérard est entré au comité directeur de la Patriote en 1980, d'abord en tant que membre, puis vice-président et président. Il a quitté le poste de président en 2022. Merci à lui pour ce beau parcours et tout son investissement. Car grâce à des personnages tels que lui,



les associations de Bonnétable peuvent perdurer !

En parallèle de ces années de bénévolat, il a fait toute sa carrière professionnelle au sein de l'entreprise Simmonds - Alcoa de Saint-Cosme.



Les Automnales de peinture de Bonnétable ont 10 ans

Nées de l'imagination de Serge Saillant et portées par l'Association Culturelle Intercommunale à Bonnétable, les Automnales de peinture ont lieu traditionnellement dans la salle Mélusine le week-end du 11 Novembre.

Annulées en 2020 en raison de la Covid-19, elles ont ressurgi l'an dernier. Et pour la 10e édition qui vient d'avoir lieu, le président Jean-Claude Pizy, et tout le staff, ont mis les petits plats dans les grands. A l'arrivée, un excellent cru et la révélation de talents qui s'affirment !

Ce n'est un mystère pour personne, Bonnétable aime la peinture d'art et les peintres. Car non seulement des associations y dispensent des cours dédiés, mais l'ACIB - déjà citée - organise chaque année un week-end entièrement consacré à l'art pictural et toutes ses techniques. Serge Saillant constate et le dit volontiers: "On vient parfois de loin chaque année et je suis de plus en plus sollicité afin de savoir à quel moment les inscriptions seront ouvertes". Voilà pour l'engouement des artistes, dont il limite pourtant le nombre à 52, pour des raisons pratiques mais aussi de sécurité. Quant à l'étendue des techniques, la palette est presque aussi large que celle des couleurs employées : pinceau



Un public intéressé chaque année

bien sûr, pour l'huile et l'aquarelle, mais aussi pastel, aérographe, fusain, crayon, plume et encre de chine, voire tablette numérique ! Et puis, de nombreux styles présents : figuratif, totalement abstrait, noir au blanc, hyper réalisme, collage, enluminures. Ne manque pour le moment qu'une représentation de l'art naïf, mais ça viendra !

10 ans, avec un air de cousinade !

Pour cet anniversaire, Serge Saillant a eu l'idée de réunir tous les premiers prix des précédentes éditions. Encore fallait-il les retrouver et qu'ils soient disponibles. Mais le miracle a eu lieu et ils sont venus, parfois depuis les Sables d'Olonne, ou bien de Niort ou de Mayenne, quand ce n'est pas de la région parisienne ou de toute la Sarthe. Et ce qui a remarquablement fonctionné, comme à chaque fois



Un bel exemple d'hyper réalisme

d'ailleurs, c'est la chaleur immédiate dégagée par ces retrouvailles. Un peu comme dans une grande famille dont les membres sont éparpillés, ici donc celle des peintres. Et pour mieux conserver encore cette dynamique, outre les repas du midi partagés le samedi et le dimanche, Serge a poussé le bouchon jusqu'à organiser pour la première fois une soirée dansante. Au milieu de la musique et des tableaux en cours, ou ceux exposés à la vente, le climat était en effet celui d'une fête, pour le moins hors du commun !

Serge Saillant : "J'ai toujours rêvé d'une édition comme celle-ci !"

Mais revenons à ce qui est aussi une compétition. Car durant deux jours, les artistes se livrent à une bataille qui ne dit pas son nom, parce qu'elle est souterraine. Et pour une bonne raison : c'est le public seul qui vote, en choisissant dans l'ordre ses 3 peintres préférés. Qu'on s'y connaisse ou que l'on vienne en spectateur pour la première fois, on est - dès l'entrée qui est gratuite - happé par le système du ticket qui vous permet de voter. On entre alors

dans la caverne où toutes les émotions vous tombent dessus, y compris celles que vous n'imaginiez pas : c'est ça, la magie de l'art ! Pour mieux comprendre, il faut s'astreindre à passer et repasser dans les allées, surtout s'arrêter, discuter avec l'artiste ou bien d'autres visiteurs, laisser reposer, revenir le dimanche quand on est venu le samedi, ou bien l'après-midi si on était là le matin. Au bout du compte, il faut le temps de l'infusion.

Les gagnants de l'édition.

Une dizaine de Prix sont remis chaque année par les élus - du municipal au parlementaire - en toute fin de manifestation. Et pour le grand cru de 2022, le 3e Prix est revenu à Charles Ruel, habitant l'Orne et dont c'était la première participation. Le 2e Prix est allé à Thérèse Launay, de Ségrie et le lauréat est Dany Denis, d'Antony (91) qui sera donc, de droit, l'invité d'honneur de l'édition 2023. "Vivement l'année prochaine", ont murmuré certains, et on peut les comprendre !



Une remise des prix palpitante

Cheveux argentés : 2022 n'a pas failli à la tradition

Une belle journée d'automne a réuni, comme tous les ans, les anciens de Bonnetable autour d'un bon repas servi dans la salle Mélusine. Et même si le nombre de convives diminue progressivement, l'envie des élus et des habitants de servir les « cheveux argentés » ne se dément pas. Car le nombre de bénévoles qui assurent le vestiaire ou le pointage des personnes bénéficiaires, de ceux qui donnent un coup de main pour le service des plats, mais aussi du vin, ou bien encore ceux qui font la plonge en coulisse ne faiblit pas. Les rôles étant distribués, tout se passe alors efficacement et dans la bonne humeur !

De son côté, le traiteur Cédric Vinter



Comme une photo de famille

avait composé un menu des plus alléchants. Jugez plutôt : coquille Saint-Jacques à la crème, filet de poulet au chorizo et ses petits légumes, duo de gâteaux, tous accompagnés d'un choix judicieux des vins. Côté animation, la mairie avait fait appel à Karine Hamelin pour cette édition. Celle que l'on connaît aussi sous le nom de Karin' Zik ayant été remarquée pour sa prestation réussie de la soirée du 13 juillet dernier, elle a en effet brillamment assuré l'ambiance festive. Peu de personnes sont restées assises ou même insensibles aux danses et aux chants qui ont peuplé l'espace le temps de cet après-midi.

Puis est venu le temps, lui-aussi traditionnel, de la remise des

récompenses à la doyenne et au doyen présents dans la salle. Pour l'occasion, l'ensemble des personnes qui ont accompli le service aux anciens sont rappelées depuis les cuisines, afin d'être remerciées d'une part, mais aussi de partager ce moment toujours émouvant au cours duquel le maire rend hommage et félicite les lauréats. Et si 2022 enregistre un changement parmi les dames, puisque Réjane Gasnier a remporté un magnifique cyclamen, c'est une constante pour Jean Gauthier qui collectionne les bouteilles de champagne depuis plusieurs années ! Une belle journée, avec d'excellents moments, on s'est en tout cas promis de revenir l'an prochain pour une nouvelle édition, surtout sans masque.

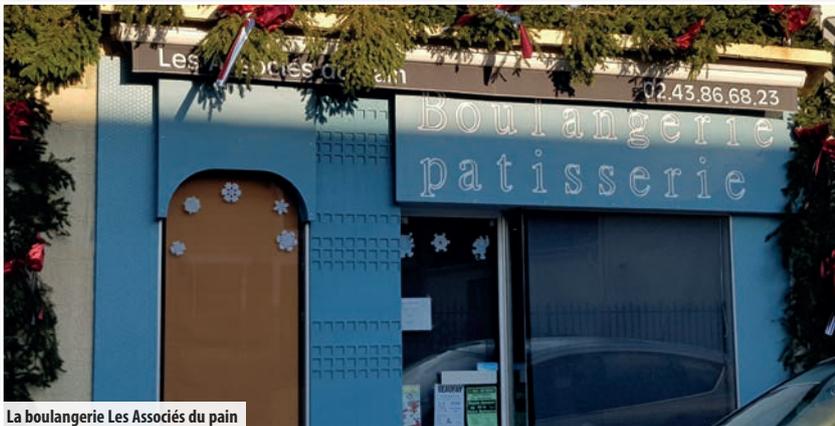


La danse a réuni pas mal de monde



Les convives écoutent Karine

Nouvelles enseignes



La boulangerie Les Associés du pain

Amandine Ducatel et Sylvain Le Goff sont les repreneurs de la boulangerie qui a rouvert au mois d'août rue Saint-Étienne. Ils ne sont pas mari et femme à la ville, mais ils forment néanmoins un tandem professionnel réuni sous le nom « Les Associés du pain ». Amis d'enfance, puisqu'ils sont tous les deux natifs de Briose-lès-Sables, ils habitent désormais Bonnetable et disposent d'une solide expérience du métier. Les produits qu'ils ciblent sont classiques, plutôt traditionnels, avec même un retour sur le pain au poids, comme avant. De quoi raviver de bons souvenirs aux clients !

Il y avait déjà le mari, vous avez désormais la femme.

On comprendra que les nouvelles enseignes de ce numéro sont consacrées aux duos, lisez plutôt. Cédric Disez habite à Torcé, mais son Ced Tattoo Studio est installé à Bonnetable depuis 7 ans, au carrefour du Lion d'Or. Le SK'Eyes TATTOO de sa compagne Mélina Timouli y est arrivé depuis le mois de mai 2022. Ensemble, ils forment un binôme d'artistes-tatoueurs que l'on vient consulter de loin, pour l'étude d'un projet ou pour sa mise en oeuvre. Cédric donne dans ce qu'il qualifie de "réalisme" (des tableaux presque

plus vrais que nature). Mélina travaille sur de plus petites choses, florales, ornementales ou encore du lettrage. Mais tous deux n'ont pas besoin de publicité, leur notoriété provenant du bouche-à-oreille et des réseaux sociaux, comme des conventions dédiées. Pour eux, tout passe donc par le net, puis sur rendez-vous.

Nous souhaitons évidemment la bienvenue et une bonne installation dans Bonnetable à ces deux enseignes, ainsi que la meilleure réussite possible.



Le studio de Cédric et Mélina

Nous avons le plaisir d'accueillir

• **Aloïse DAMBRIN**
née le 28 juin 2022 à Le Mans

• **Milo LANGOT**
né le 29 juin 2022 à Le Mans

• **Louis TRANCHART**
né le 1er juillet 2022 à Le Mans

• **Ahmed-Idris KRIMI**
né le 19 juillet 2022 à Le Bailleur

• **Charles RAOUL BOUTHEMY**
né le 04 août 2022 à Le Mans

• **Azelya SCHAFF**
née le 12 août 2022 à Le Mans

• **Marica CIORANU**
née le 17 août 2022 à Le Mans

• **Noa LASSAY**
né le 26 août 2022 à Le Mans

• **Ewen PAUMIER**
né le 26 août 2022 à Le Mans

• **Eloan ROUSSELLE**
né le 04 septembre 2022 à Le Mans

• **Gustave ODILLARD**
né le 1er octobre 2022 à Le Mans

• **Jade BOUTTIER**
née le 02 octobre 2022 à Le Mans

• **Elio POULAIN**
né le 06 octobre 2022 à Le Mans

• **Baptiste LECAILLE**
né le 08 octobre 2022 à Le Mans

• **Alba MÉDARD**
née le 28 octobre 2022 à Le Mans

• **Laurine LEPAGE BLAVETTE**
née le 27 octobre 2022 à Le Mans

• **Valentin ROUSSEAU**
né le 05 novembre 2022 à Le Mans

• **Tamatuatapuvaeki MAHUAS TEIKIHAA**
né le 10 novembre 2022 à Le Mans

• **Albane COURTONNE**
née le 02 décembre 2022 à Le Mans

Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !

Ils se sont unis dans notre mairie

• **Laurent CHARLOT et Maryline BUZANCE**
mariés le 02 avril 2022

• **François LANGOT et Pauline CHARPENTIER**
mariés le 04 juin 2022

• **Jean-Baptiste BARROUILLET et Anaïs DAMENET**
mariés le 11 juin 2022

• **Jérémy REGNIER et Félicia GOUCHINA**
mariés le 25 juin 2022

• **Vincent GOUPIL et Amélie MAQUENHEN**
mariés le 2 juillet 2022

• **Emmanuel DESPLANCHES et Sandra JARRY**
mariés le 16 juillet 2022

• **Khelif BENADJAOU et Emilie ROUAULT**
mariés le 23 juillet 2022

• **Gilles LAINÉ et Carole GAY**
mariés le 03 septembre 2022

• **Morgan BOUTTIER et Camille RICHARD**
mariés le 1^{er} octobre 2022

• **Aurélien DESHAYES et Gwendoline ROUSSEL**
mariés le 22 octobre 2022

A tous, nos vœux de bonheur !

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi

8h30 à 12h00 le vendredi

Le samedi sur rendez-vous uniquement



BONNETABLE POINT COM

MAIRIE DE BONNÉTABLE

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

www.bonnetable.fr